



**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 OCTOBRE 2016 A 20 H 15**

**sous la présidence de
M. Claude MUCKENSTURM, Maire**

Membres présents : Mme ERHOLD Adjointe, MM. URBAN et BECK Adjointes, M. BURGER (arrivé en cours de séance 20h30), M. Daniel MUCKENSTURM, Maire délégué, Mme FREIDIG, M. KLEIN, Mme AMANN, MM. EDER et KRAEHN, Mmes ILTIS, SCHMITT et STEPP, M. LUX, Mme KAUTZMANN, M. ENGEL, Mmes PETER, LEININGER, CANOT, MALLO et GRUNENWALD et M. VOGT

Absents excusés avec procuration :

- M. INGWEILER donne procuration à Mlle GRUNENWALD ;
- M. ANTHONI donne procuration à M. VOGT

Absents excusés :

- M. MEYER, Maire Délégué ;
- Mme BECKER

Nombre de Conseillers élus : 27
Nombre de Conseillers en fonction : 27
Nombre de Conseillers présents : 23

CALCUL DU QUORUM : $27 : 2 = 14$.

Le quorum est atteint avec 23 présents au moment de l'ouverture de la séance. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Le Conseil Municipal a été convoqué à la présente réunion le 27 septembre 2016.

Monsieur Claude URBAN, Adjoint au maire est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

47/2016 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 6 JUIN 2016 :

Copie intégrale du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2016 a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Aucune observation n'a été formulée, aussi le procès-verbal a-t-il été approuvé dans toute sa teneur à l'unanimité (moins 2 abstentions : MM. EDER et ENGEL).

48/2016 – SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE M. THOMAS, OUVRIER D'ETAT :

En 2012, le Conseil avait donné son accord quant à la signature d'une convention afin de recruter Monsieur THOMAS Ouvrier d'Etat au Ministère de la Défense.

En raison de son statut juridique particulier, le recrutement de cet agent n'a pu intervenir que dans le cadre d'une convention de mise à disposition compensée conclue entre la Commune de Gundershoffen et le Ministère de la Défense.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de renouveler ladite convention pour une durée de 5 ans.

Conformément à la convention, les principales dispositions sont les suivantes :

- La durée de la convention est de 5 ans, renouvelable par période de 5 ans,
- Pendant la mise à disposition, l'agent continue de bénéficier des droits qui lui sont reconnus par les textes qui régissent les Ouvriers d'Etat du Ministère de la Défense ainsi que des dispositions qui pourraient les modifier ou s'y substituer,
- La Commune de Gundershoffen exercera les actes de gestion,
- Le Ministère de la Défense assure le paiement des rémunérations et des charges sociales afférentes à la situation de l'Ouvrier d'Etat. La Commune rembourse au Ministère de la Défense le montant des dépenses (charges sociales comprises) correspondant à la rémunération de l'emploi occupé par l'Ouvrier d'Etat dans sa situation de mise à disposition dans la collectivité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE le renouvellement de ladite convention de mise à disposition compensée pour une durée de 5 ans ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention en résultant.

49/2016 – BUDGET DE L'EXERCICE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N°1 :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du Budget 2016 sont insuffisants, il est donc nécessaire de voter les crédits supplémentaires.

DEPENSES		RECETTES	
<i>Articles</i>	<i>Montants</i>	<i>Articles</i>	<i>Montants</i>
2128	-134 510,40 €	2128	3 534,94 €
2151	-90 000,00 €	45821	450 121,00 €
45811	228 045,34 €	024	-450 121,00 €
TOTAL	3 534,94 €	TOTAL	3 534,94 €

Le Conseil Municipal,

- SUR la proposition de M. le Maire,
- APRES avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de voter les crédits complémentaires ci-après au budget de l'exercice 2016 :

DEPENSES		RECETTES	
<i>Articles</i>	<i>Montants</i>	<i>Articles</i>	<i>Montants</i>
2128	-134 510,40 €	2128	3 534,94 €
2151	-90 000,00 €	45821	450 121,00 €
45811	228 045,34 €	024	-450 121,00 €
TOTAL	3 534,94 €	TOTAL	3 534,94 €

50/2016 – SALLE POLYVALENTE : MISE A DISPOSITION GRATUITE AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Croix Rouge Française organise sa 6^{ème} randonnée avec repas de bienfaisance 2016 à Gundershoffen. A cet effet la salle polyvalente a été réservée le 23 octobre 2016 et le bénéfice de cette journée est destinée aux actions sociales de la Croix rouge sur le canton.

C'est pourquoi l'unité locale sollicite la gratuité de la mise à disposition de ladite salle.

- VU la demande de la Croix Rouge Française en date du 9 septembre 2016 ;
- CONSIDERANT les actions mises en place par la Croix Rouge Française sur le Canton ;
- SUR la proposition de M. le Maire,
- APRES avoir délibéré, à l'unanimité

Le Conseil Municipal,

AUTORISE la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente à la Croix Rouge Française.

51/2012 – ADMISSION EN NON-VALEUR DES TAXES D'URBANISME :

Suite à l'avis de la Commission des Finances et par délibération du 30.11.2012 le Conseil municipal a refusé l'admission en non-valeur d'un solde de taxe d'urbanisme d'un montant à recouvrer 286 € émise au nom de M. et Mme Maden SERVER. (PC 17607 R0010)

La DGFP vient de nous adresser un courrier indiquant qu'au vu de la modicité de la somme en jeu il n'est pas envisageable de continuer à mettre en œuvre des actions de recouvrement coûteuses et sollicite un réexamen par le Conseil de cette demande d'admission en non-valeur formulée par le comptable.

Le Conseil Municipal,

- VU le courrier de la DGFP en date du 24 août 2016,
- APRES avoir entendu le rapport de M. le Maire,
- APRES avoir délibéré

Décide à la majorité (7 abstentions : Mme AMANN, M. LUX, Mmes LEININGER et CANOT, M. ANTHONI, Mme MALLO et M. VOGT - 1 pour : Mme ILTIS)

DE REFUSER l'admission en non-valeur des sommes dues par Mme et M. Maden Server au titre des taxes d'urbanisme.

52/2016 – CESSION DE L'AUTO-LAVEUSE ET SORTIE D'INVENTAIRE :

Monsieur le Maire indique que la Commune avait fait l'acquisition d'une auto laveuse de marque Taski modèle Swingo 750b, qui n'est plus utilisée aujourd'hui ayant été remplacé par un matériel plus récent.

Monsieur le Maire propose de céder cette auto laveuse qui est en parfait état à l'euro symbolique à l'Association Agréée de Pêche et de Pisciculture en Milieu Aquatique de Gundershoffen, étant entendu que cette cession se fera en l'état sans recours possible.

Le Conseil Municipal,

- APRES avoir entendu le rapport de M. le Maire,
- APRES avoir délibéré

Décide à l'unanimité ;
D'AUTORISER la cession à l'euro symbolique de l'auto laveuse de marque Taski modèle Swingo 750b à l'Association Agréée de Pêche et de Pisciculture en Milieu Aquatique de Gundershoffen;
D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents ainsi qu'à établir les écritures comptables de sorties du patrimoine du matériel.

53/2016 – AGREMENT D'UN GARDE-CHASSE PARTICULIER :

M. le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la nouvelle période de location de chasse 2015/2024, M. Bruno KEIFF, locataire du lot de chasse communale n° 176C04, sollicite l'avis du conseil municipal pour la nomination d'un garde-chasse particulier, à savoir :

M. Alain BAPST né le 4 janvier 1969 à la WALCK (67) domicilié à 67110 REICHSHOFFEN, 14 rue des Lanciers.

- VU le cahier des charges type des chasses communales du Bas-Rhin pour la période 2015/2024,
- VU la demande de Bruno KEIFF,
- VU le courrier de la Préfecture du Bas-Rhin en date du 29 juin 2016,
- ENTENDU l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité :
Emet un avis favorable à la nomination de M. Alain BAPST, en qualité de garde-chasse particulier du lot de chasse n° 4 pour la période de location de la chasse communale 2015/2024.

54/2016 – SMICTOM DU NORD DU BAS-RHIN : RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS :

Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin est à la disposition des Conseillers Municipaux aux heures d'ouverture de la Mairie.

Aucune observation n'a été formulée, aussi le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin a-t-il été approuvé dans toute sa teneur à l'unanimité.

55/2016 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN : RAPPORT D'ACTIVITES 2015 SUR LES COMPETENCES ET LES REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le rapport annuel 2015 sur les compétences et les réalisations de la Communauté de Communes est à la disposition des Conseillers Municipaux aux heures d'ouverture de la Mairie.

Aucune observation n'a été formulée, aussi le rapport annuel 2015 sur les compétences et les réalisations de la Communauté de Communes a-t-il été approuvé dans toute sa teneur à l'unanimité.

56/2016 – COMMUNICATIONS ET DIVERS :

- Programme du service technique ;

La séance est levée à 21h50.

Lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

- 47/2016 Approbation du Procès-verbal de la réunion du 6 juin 2016 ;
- 48/2016 Signature de la convention de mise à disposition de M. THOMAS, Ouvrier d'Etat.
- 49/2016 Budget de l'Exercice 2016 – décision Modificative n°1 ;
- 50/2016 Salle Polyvalente : Mise à disposition gratuite au profit de la Croix Rouge Française ;
- 51/2016 Admission en non-valeur des taxes d'urbanisme ;
- 52/2016 Cession de l'Auto-Laveuse et Sortie d'inventaire ;
- 53/2016 Agrément d'un garde-Chasse Particulier ;
- 54/2016 SMICTOM du Nord du Bas-Rhin : Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;
- 55/2016 Communauté de Communes du Pays de Niederbronn : Rapport d'activités 2015 sur les compétences et les réalisations de la Communauté de Communes ;
- 56/2016 Communications et Divers

**FEUILLET DE CLOTURE
Du 3 Octobre 2016**

<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>
Claude MUCKENSTURM	Maire	
Janine ERHOLD	Adjointe	PROCURATION
Claude URBAN	Adjoint	
Daniel BECK	Adjoint	
Jacques BURGER	Conseiller	
Daniel MUCKENSTURM	Maire-Délégué	
Claudine FREIDIG	Conseillère	
Michel KLEIN	Conseiller	
Jacqueline AMANN	Conseillère	
Georges MEYER	Maire-Délégué	
Francis EDER	Conseiller	
Hubert KRAEHN	Conseiller	
Brigitte ILTIS	Conseillère	
Corine SCHMITT	Conseillère	
Véronique STEPP	Conseillère	
Jacky LUX	Conseiller	
Anne-Catherine KAUTZMANN	Conseillère	
Christophe ENGEL	Conseiller	
Nathalie PETER	Conseillère	
Sylvia LEININGER	Conseillère	
Anne-Laure CANOT	Conseillère	
Anne BECKER	Conseillère	
Dany INGWEILER	Conseiller	PROCURATION
Eric ANTHONI	Conseiller	
Caroline MALLO	Conseillère	
Stéphanie GRUNENWALD	Conseillère	
Victor VOGT	Conseiller	